

## **Conseil scientifique du CNRS**

### **Recommandation sur l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST)**

Le CNRS dispose avec l'INIST d'une structure entièrement dédiée à la diffusion de l'information scientifique et technique dans la communauté scientifique. Les activités de l'INIST se sont profondément renouvelées et modernisées dans la dernière période pour mieux servir cette mission fondamentale du CNRS.

Le Conseil scientifique du CNRS se réjouit de cette évolution, qui vient conforter les stratégies du CNRS en matière d'open access et d'open data que le conseil n'a cessé d'encourager et de soutenir tout au long de son mandat (tant dans le cadre du Livre blanc publié en 2016 à l'occasion de la Loi pour une République numérique que de la journée autour des données de la recherche qu'il a co-organisée de la DIST en octobre 2017, ou encore à travers de nombreuses recommandations en matière d'IST).

Le Conseil scientifique n'en déplore pas moins que l'activité de l'INIST et ses capacités à répondre aux besoins de la communauté soit encore largement méconnues et sous-utilisées. Il encourage la direction du CNRS à développer une politique active d'information et de promotion de cet institut au sein de la recherche publique.

Le Conseil scientifique est attaché à ce que l'évolution de l'INIST se fasse dans le respect des personnels concernés et notamment dans le respect de leur droit à la formation.

**Bruno Chaudret**  
Président du Conseil scientifique

**Texte adopté à l'unanimité le 19 octobre 2018**